

DE LA RÉGÉNÉRATION

DU QUARTIER

DE LA

BOUCHERIE-DES-TERREAUX.



DERNIER ARTICLE.

La partie déjà publiée du Mémoire sur la régénération du quartier de la Boucherie des Terreaux a eu pour principal objet de démontrer la nécessité de modifier le plan adopté en 1840 pour cette opération. Elle a développé en même temps un système capable d'utiliser cette régénération pour doter la ville de Lyon d'un édifice public dont le besoin se fait depuis longtemps sentir, et d'une institution dont l'importance et l'utilité ne sauraient manquer d'exciter une vive et universelle sympathie. Mais ce travail aurait été incomplet s'il s'était arrêté à considérer seulement au point de vue des intérêts d'un bien-être matériel et d'une amélioration de luxe, la question si grave à laquelle il se rattache. Il devait aussi considérer cette question sous le point de vue spécial et absolu des intérêts financiers de la cité, dans le cas possible où l'administration municipale, ne voulant, ou ne pouvant ériger un édifice public sur le bel emplacement que la régénération projetée rendra momentanément disponible, bornerait son intervention à un